

Introduction :
Qu'est-ce que la littérature ?

Introduction :

Qu'est-ce que la littérature ?

I. Définition

La littérature est l'art d'écrire, l'art d'assembler des mots pour :

- raconter une histoire (réelle ou fictive),
- produire une harmonie et un rythme,
- faire dialoguer des personnages (sur une scène ou un écran),
- exprimer des idées et produire un raisonnement.

II. Les genres littéraires

On distingue plusieurs catégories d'œuvres littéraires, qui correspondent à ces différentes fonctions : on les appelle les **genres littéraires**.

Il y a quatre genres littéraires principaux :

- la **poésie** ou le genre **poétique**,
- le **théâtre** ou le genre **dramatique** (ou **théâtral**),
- le **roman** ou le genre **romanesque** (ou **narratif**),
- l'**essai** ou le genre **critique**.

 Ne pas confondre **dramatique** et **tragique** : les deux mots ne sont pas synonymes.

Dramatique (du grec **δρᾶμα** [drama] « action »), au sens propre, veut dire « du théâtre, théâtral ».



Ne pas confondre romanesque et romantique : les deux mots ont la même origine, mais n'ont pas du tout le même sens.

À l'intérieur des quatre genres principaux, on peut distinguer de nombreux genres secondaires.

Par exemple :

Poésie	Théâtre	Roman	Essai
Épopée Poésie lyrique Poésie engagée Fables	Tragédie Comédie Drame romantique Drame philosophique	Conte Nouvelle Épistolaire Roman historique Roman sentimental Roman policier Anticipation Merveilleux Médiéval-fantastique	Essai historique Essai philosophique Essai politique

De plus, il existe des genres qui n'entrent pas dans ces quatre catégories :

- la biographie,
- l'autobiographie,
- la bande dessinée (romans graphiques, mangas),
- les textes religieux...

III. Les périodes historiques (rappel)

L'Histoire commence, par définition, avec **l'invention de l'écriture**, il y a 5500 ans, en Mésopotamie.

 L'humanité existe depuis 300 000 ans : nous sommes sortis très récemment de la Préhistoire...

 L'Histoire commence à une date différente selon les régions du monde (très tôt en Asie, très tard en Australie).

On divise l'Histoire en **quatre** grandes époques ou **périodes historiques** :

1) **L'Antiquité**, de l'invention de l'écriture (**3500 avant J.-C.**) jusqu'à la chute de Rome (**476 après J.-C.**).

2) **Le Moyen Âge**, de la chute de Rome à la découverte de l'Amérique (**1492**).

👉 Premier texte en langue française : les Serments de Strasbourg, **842**.

👉 Premier ouvrage en français : la Chanson de Roland, **1100**.

3) **Les Temps modernes**, après 1492.

4) **L'Époque contemporaine** dure depuis **1789** (début de la Révolution française). C'est une période marquée par les plus grands bouleversements de l'histoire de l'humanité :

- l'explosion des découvertes scientifiques (physique, astronomie, biologie, médecine...),

- le progrès fulgurant de la technique (industries, transports, électricité, informatique, conquête de l'espace...),

- l'allongement et l'amélioration de la vie humaine,
- l'apogée de la violence et des destructions (guerres mondiales, arme nucléaire, extermination de peuples, dévastation de la nature).

La littérature contemporaine est marquée par tous ces bouleversements dans le destin de l'Homme.

Les genres littéraires ne sont pas tous apparus à la même époque ni au même endroit. Dans l'ordre chronologique, on a :

- la **poésie** : Égypte et Grèce, origine de la littérature
 - *Conte de Sinouhé* : 1900 avant J.-C. ;
 - HOMÈRE, *Illiade* : 750 avant J.-C. ;
- le **théâtre** : Grèce, Antiquité
 - ESCHYLE : 500 avant J.-C. ;
- le **roman** : France, Moyen Âge (*parler romanz* = « parler français »)
 - CHRÉTIEN DE TROYES : 1150 ;

- l'**essai** : France, Temps modernes

→ MONTAIGNE, Essais : 1580.

IV. Les types de textes

Lorsqu'on parle ou qu'on écrit, le message émis a toujours une certaine utilité, une **fonction** (sinon, on ne s'exprimerait pas). Chaque fonction détermine un type de texte (ou de discours).

On peut en compter huit :

1) Texte **explicatif** (ou **informatif**) → sert à faire comprendre quelque chose.

Ex. : un manuel de chimie ; un mode d'emploi.

2) Texte **descriptif** → sert à décrire un objet, une personne ou un lieu.

Ex. : un manuel de géographie ; le portrait d'un personnage.

3) Texte **narratif** → sert à raconter un événement.

Ex. : une biographie ; un conte de fée.

4) Texte **argumentatif** → sert à démontrer une idée et à convaincre.

Ex. : une plaidoirie d'avocat ; une démonstration mathématique.

5) Texte **poétique** → sert à produire un rythme et une harmonie phonétique.

Ex. : un sonnet ; une chanson.

6) Texte **injonctif** → sert à susciter (ou à empêcher) une action.

Ex. : une loi ; une publicité ; un sermon religieux.

7) Texte **expressif** → sert à exprimer le sentiment de l'auteur.

Ex. : une plainte ; une sérénade.

8) Texte **dialogique** → sert à reproduire les paroles échangées par plusieurs personnes.

Ex. : une réplique de théâtre ; un phylactère de bande dessinée.